



Paroisse Sainte-Anne de la Butte-aux-Cailles

Feuille d'information paroissiale

Du 4 au 10 juillet 2021

Dimanche 4 juillet 2021 - 14^e dimanche du temps ordinaire

Merci.

Chers paroissiens,

Notre archevêque m'a appelé à une nouvelle mission, celle de devenir aumônier du collège Stanislas. La mission est belle mais elle implique de quitter Sainte-Anne et notre communauté.

Je voudrais simplement vous remercier de m'avoir accepté parmi vous. J'ai côtoyé plus spécifiquement certains groupes paroissiaux dont j'avais la charge, mais c'est à l'ensemble de la communauté paroissiale que je voudrais exprimer ma reconnaissance. J'ai reçu bien au-delà de ce que j'imaginai, faisant l'expérience que le Seigneur donne en surabondance à travers les liens fraternels et d'amitié qui se nouent entre le prêtre et les fidèles.

Merci de m'avoir accueilli, de m'avoir fait confiance. Je prie pour vous et pour le père Louis Thiers que vous accueillerez en septembre.

Que cette période estivale soit pour chacun de nous l'occasion de nous reposer et de nous ressourcer.

Père Henri Beaussant +

De belles figures de sainteté dans notre quartier

Mardi prochain, à l'école Saint Vincent-de-Paul, aura lieu un événement qui passera inaperçu pour beaucoup d'entre nous mais qui sera chargé d'une grande force symbolique. Mgr Jachiet viendra inaugurer et bénir une salle, qui portera le nom de Sœur Joséphine Liaud.

Sœur Joséphine appartenait à la communauté des Filles de la Charité, qui fut fondée par Saint Vincent de Paul et Sainte Louise de Marillac, et qui compte parmi ses membres Sœur Rosalie Rendu ou Sainte Catherine Labouré. Qui ne connaît la chapelle de la Médaille Miraculeuse, rue du Bac ? Cette communauté a eu une fécondité de sainteté et de charité qui ne s'est jamais tarie. Les sœurs, qui avaient une maison rue Vandrezane, ont exercé un important apostolat dans le quartier, dont l'école Saint-Vincent-de-Paul témoigne encore aujourd'hui. Sœur Joséphine a accompagné les débuts du patronage Saint Joseph. Paulin Enfert a d'ailleurs choisi ce nom de Saint Joseph en reconnaissance pour toute l'aide qu'elle a apportée. C'est elle que nous honorerons en donnant son nom à la grande salle de l'école.

Notre quartier a été profondément marqué par ces chrétiens, laïcs, religieux ou prêtres, qui sont autant de modèles de sainteté :

sœur Joséphine, Paulin Enfert, et aussi les Dominicains d'Arcueil (nous avons fêté en mai le 150^e anniversaire de leur martyre). Il y aurait beaucoup à dire aussi de la figure très attachante de l'abbé Miramont, premier curé de Sainte-Anne... Ils nous rappellent la beauté de notre vocation chrétienne, et la joie qu'il y a à y répondre généreusement.

L'an prochain, nous aurons l'occasion de vous parler davantage de Paulin Enfert, alors que nous célébrerons le 100^e anniversaire de sa mort.

Au moment où le père Beaussant va nous quitter, je lui redis encore une fois toute ma gratitude, et la joie que j'ai eu à partager avec lui la mission à la paroisse, témoin de ses premières années de sacerdoce. Je redis aussi un immense merci au père Seguin, qui nous a apporté une aide très précieuse, et qui rejoindra l'an prochain l'aumônerie de Cochin.

A ceux qui partent en vacances dès cette semaine, je souhaite bon été. Que Sainte Anne et les saints de Paris nous accompagnent tous !

Père Henri de l'Eprevier



Intention du pape pour le mois de juillet 2021

L'amitié sociale

Prions pour que, dans les situations sociales, économiques et politiques conflictuelles, nous soyons des créateurs courageux et passionnés de dialogue et d'amitié.

Calendrier liturgique

Dimanche 4 juillet **14^e Dimanche du temps ordinaire**
Dimanche 11 juillet **15^e Dimanche du temps ordinaire**

Paroisse Sainte-Anne de la Butte-aux-Cailles

188, rue de Tolbiac 75013 Paris

Tel : 01 45 89 34 73 - Fax : 01 45 89 92 99

Courriel : secretariat@paroissesainteanne-paris.fr

site : www.paroissesainteanne-paris.fr

Entrée handicapés : 11 rue Martin Bernard
(durant les messes dominicales)



Vie Paroissiale

Agenda

| | |
|-------------|---|
| Dimanche 4 | 14^e dimanche du temps ordinaire 19h30 : Adoration & confessions , dans l'église |
| Lundi 5 | <i>Passage aux horaires d'été (cf. encart)</i> 17h45 : Chapelet |
| Mardi 6 | 20h30 : Préparation baptême , salle Ozanam |
| Dimanche 11 | 15^e dimanche du temps ordinaire |

Horaires des messes dominicales

| | |
|----------------------|----------------------------|
| Samedi 3 juillet : | 18h00 |
| Dimanche 4 juillet : | 09h ; <u>10h30</u> ; 18h30 |

Cet été

Horaires d'été à partir du lundi 5 juillet

Messes de semaine : du mardi au vendredi à 09h00
(il n'y a plus de messe à 12h et à 19h pendant l'été)

Messes dominicales : samedi 18h00
dimanche 10h30 et 18h30

Fermeture de l'église : 18h30 ; le week-end : 19h30

Les rendez-vous de l'été

- ♦ Fête de la Sainte-Anne, fête patronale de la paroisse, dimanche 25 juillet
- ♦ Assomption de la Vierge Marie, dimanche 15 août : messes samedi 18h00, dimanche 10h30 et 18h30

La rentrée

- ♦ Samedi 4 septembre 2021. Inscriptions catéchisme et activités enfants-adolescents : scouts, éveil foi etc...
- ♦ Dimanche 19 septembre 2021. Rentrée paroissiale (messe 10h30, apéritif).
- ♦ Dimanche 3 octobre. Rentrée catéchisme-aumônerie (bénédictio cartables, envoi animateurs et catéchistes)
- ♦ Dimanche 10 octobre 2021. Sortie paroissiale

Vous trouverez les informations complètes dans la FIP de l'été (11 juillet)



Louis Thiers, a été ordonné prêtre à Saint-Sulpice samedi 26 juin. En septembre, il rejoindra notre paroisse comme vicaire et aumônier des écoles publiques du XIII^{ème} ouest. Nous nous réjouissons de l'accueillir et nous lui souhaitons la bienvenue. Prions pour lui !



**DENIER DE L'ÉGLISE
CAMPAGNE 2021**
Votre don est essentiel
pour la vie de la paroisse !

<https://urlz.fr/fnaZ> - 01 45 89 34 73
secretariat@paroissesainteanne-paris.fr
Merci pour votre don et votre générosité !

Consignes sanitaires

Nous demandons à chacun de respecter rigoureusement les consignes sanitaires données par les autorités. Pensons les uns aux autres, pensons aux personnes vulnérables !

- Port du masque obligatoire dans l'église et les locaux paroissiaux, à partir de 11 ans. Nous rappelons que le masque doit couvrir le nez.
- Entrées : portes latérales ; sortie par la porte centrale.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique.
- File de communion : d'abord les rangs du fond.
- Respecter la distanciation de 1 m. avec la personne précédente dans la procession de communion.
- La communion ne peut être donnée que sur la main. N'hésitez pas à vous adresser à un prêtre.
- Repartir avec la feuille de chants que vous avez utilisée ainsi que la FIP (feuille verte).
- *Il n'y a maintenant plus de jauges, le nombre de places n'est plus limité.*

Informations Travaux

En décembre 2013, des fissures sont apparues à la voûte de l'église, révélant une fragilisation du bâtiment. Des mesures de sécurisation ont été prises aussitôt par la Ville de Paris, propriétaire du bâtiment : isolation du chœur, menacé par des chutes de plâtre, derrière une palissade (décembre 2013) ; sécurisation d'un grand arc entre le chœur et la nef, occasionnant la fermeture de l'église pendant plusieurs mois (2014-2015). Suite à de nombreux travaux d'études, sous la conduite du DECH (Département des Edifices Culturels et Historiques de la Ville de Paris), en particulier des forages à 40 m. de profondeur sous l'église, des travaux définitifs de consolidation du bâtiment sont maintenant envisagés. Ils débiteront en avril 2022, après la fête de Pâques, et dureront trois ans.

Un phasage des travaux permettra le maintien de l'ouverture de l'église pendant cette période : d'abord la nef, pendant les travaux dans le chœur et les cryptes arc-en-ciel et Ararat, puis le chœur, pendant les travaux dans la nef. Ainsi, les messes dominicales seront toujours célébrées dans l'église Sainte-Anne.

La chapelle Saint-Joachim, qui jouxte l'église, va être entièrement réaménagée, pour être plus fonctionnelle et plus belle. C'est là que seront célébrées les messes de semaine pendant la durée des travaux.

Les activités organisées par l'Association Ararat devront cesser pendant cette période (<https://www.espace-ararat.com/>)
Père Henri de l'Eprevier

Evènements paroissiaux

FÊTE DE LA SAINTE ANNE Dimanche 25 juillet 2021 fête patronale de la paroisse

- * Messe solennelle à 10h30
- * Apéritif offert par la paroisse
- * Déjeuner : *merci de venir avec des plats salés frais et des salades*
- * Musique et danses bretonnes, dégustation de crêpes

Nous vous donnerons les indications pour mettre en œuvre les consignes de sécurité sanitaire.



Prier

TEMPS D'ADORATION Dimanche 4 juillet 2021

Temps d'adoration dans l'église animé par les jeunes, de 19h30 à 20h30, et confessions.

Approfondir

PARCOURS ALPHA



Reprise du Parcours Alpha à la rentrée : dîner découverte le mardi 21 septembre 2021, rez-de-chaussée du presbytère.

Renseignements : alpha@paroissesainteanne-paris.fr

Enfants & adolescents

ACTIVITÉS ENFANTS

Inscriptions activités enfants le samedi 4 septembre 2021 de 10h00 à 12h30 dans la cour de la paroisse.

- ♦ Aumônerie 13^{ème} Ouest
- ♦ Catéchisme
- ♦ Éveil de la Foi
- ♦ Servants d'autel
- ♦ Groupe Magnificat (jeunes filles)
- ♦ Association Saint Joseph des Tanneries

SAINT-JOSEPH DES TANNERIES Des vacances à la montagne Du 8 au 22 juillet 2021 en Savoie

Plusieurs camps, de 6 à 17 ans.

Contact : 06 60 75 16 23

www.assosjt.com



Solidarité

PERMANENCE SOCIALE

Information aux accueillis

La Permanence sociale de la Paroisse Sainte-Anne de la Butte-aux-Cailles est fermée en juillet/août 2021. Mais plusieurs contacts vous sont proposés au mois de juillet :

06 74 42 27 17 pour l'accompagnement à la recherche d'emploi avec VISEMPLUI.

06 81 05 22 79 pour l'écoute et l'aide aux démarches sociales.

Le Jeudi : Secours Catholique / Caritas France, 54 rue du Moulin de la Pointe, Paris 13^e.



Résultats du concours photos

1^{er} prix public & jury Laure MANTIN - photo LM 04



Le concours photos a été lancé fin mars 2021. Il a réuni 15 participants et un total de 75 photos. Le jury a délibéré dimanche 20 juin à l'occasion du pique-nique de fin d'année, les paroissiens ont également voté.

Merci à tous les participants du concours de nous avoir offert un nouveau regard sur notre église et notre paroisse !

Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de voir l'exposition, n'hésitez pas à venir au secrétariat pour demander l'ouverture de la Salle Arc-en-ciel (du lundi au vendredi de 9h à 12h & de 14h à 16h - sauf le mercredi après-midi).

Les prix seront remis à l'issue de la messe de 10h30 ce dimanche 4 juillet

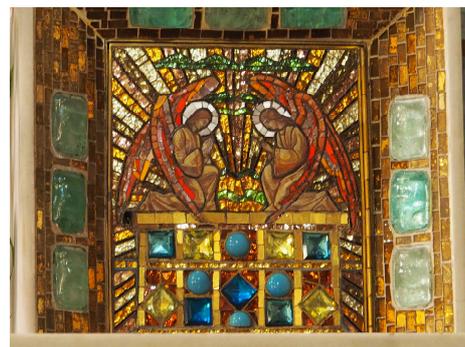
3^e prix jury

Apolline JAY-RAYON - photo AJR 05



3^e prix public

Josée FAGOUR - photo JF 02



2^e prix public & jury

Hombeline DAGUET - photo HD 01



Dans le diocèse de Paris



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 29 juin 2021,

Loi bioéthique : l'heure de la responsabilité

Le 24 juin dernier, le Sénat a refusé de s'exprimer sur le projet de loi de bioéthique sorti de l'Assemblée en troisième lecture. De façon claire, ce refus manifeste que deux manières de considérer l'être humain et sa dignité sont irréconciliables. De façon inédite, le « large consensus » voulu par le Président de la République n'existe pas. Cet échec est d'autant plus grave que la loi de bioéthique n'est pas une loi comme les autres, puisqu'elle concerne la conception qu'on se fait de la dignité humaine et du respect que celle-ci engage chez tous.

Comment avancer maintenant ? Comment ne pas trembler en se prononçant pour ou contre cette loi car il y va en vérité d'une certaine conception de la dignité chez tout être humain, du plus petit au plus grand d'entre eux ? La dignité humaine serait-elle à la merci des opinions des uns et des autres ? Serait-elle à géométrie variable ?

Il est urgent de tirer les conséquences de cet échec qui blesse notre démocratie. Seul un moratoire qui donne du temps pour

réfléchir collectivement en écoutant et en pesant les arguments des uns et des autres peut permettre l'émergence d'une pensée commune sur la dignité humaine, inséparable de la fraternité qui nous relie les uns aux autres car nous saurons ensemble que le plus petit comme le plus grand, le plus fragile comme le plus solide ont la même dignité du fait même qu'ils sont des êtres humains. Tel est le socle indispensable qui refondera notre pacte social et notre capacité de vivre ensemble dans notre nouvelle société gorgée de techniques et grevée par le « virus de l'individualisme » (Pape François).

Nul d'entre nous n'a inventé l'Homme. Chacun de nous a mission de le recevoir tel qu'il est avec sa beauté et sa complexité, en se laissant toucher au plus intime de lui-même par l'éclat de cette dignité. L'expérience auprès des plus fragilisés, l'art, la raison, la science et la religion projettent ensemble, chacun à sa manière, une vive lumière sur cette dignité. C'est à l'édification d'une société hospitalière de cette dignité que nous sommes tous appelés. Cette hospitalité se vérifie toujours par le respect effectif envers les plus vulnérables et les plus petits d'entre nous ainsi que par la solidarité mise en œuvre en leur faveur.

Mgr Pierre d'Ornellas
Archevêque de Rennes
Responsable du Groupe Bioéthique de la CEF



Espace Ararat

Infos & location : 06 37 14 00 66

contact@espace-ararat.com / www.espace-ararat.com

Entrée 11 rue Martin Bernard au dos de l'église.



Dimanche 4 juillet à 16h

CONCERT OWARU SPÉCIAL ANIMES / MANGA

Arnaud Forestier, piano
Ujin Ko, flûte traversière
Invitée : Naoko Matsui, chant lyrique
Dan Lepson, chant

Tarif : 20 euros (15 € - 12 ans)

Réservation : www.weezevent.com/owaruanime1
owaruproject@gmail.com
0660500623

Ouverture de l'église : tous les jours de 8h30 à 19h30, le mercredi fermeture à 18h30, en été fermeture tous les soirs à 18h30.

Messes dominicales : Samedi 18h00 (messe anticipée) ; Dimanche 9h00, 10h30 et 18h30.

Messes de semaine : Lundi 19h00 ; Mardi 9h00 et 19h00 ; Mercredi 9h00 et 12h00 ;
Jeudi 9h00 et 19h00 ; Vendredi 9h00 et 12h00 ; Samedi 9h00.

Accueil : du lundi au samedi de 10h00 à 12h00, et de 16h00 à 18h30 (samedi 18h00).

Rencontrer un prêtre ou se confesser (bureau d'accueil des prêtres) :

Le Père Francis Ogbo reçoit tous les lundis de 17h30 à 18h30.

Le Père Henri de l'Épervier, curé, reçoit tous les mardis de 17h30 à 18h30.

Le Père Henri Beaussant reçoit tous les jeudis de 18h15 à 19h15.

Le Père Sébastien Courault reçoit tous les vendredis de 17h30 à 18h30.

Les prêtres reçoivent volontiers sur rendez-vous.

